



PREMIER RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Troisième session
de la 58^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 6 décembre 2016

COMPOSITION DU COMITÉ

M. LePage, président
M. Chiasson, vice-président
M. Albert
M. Guitard
M. Bertrand LeBlanc
M. Bernard LeBlanc

M. Harvey
M. K. MacDonald
M^{me} Shephard
M. Stewart
M. Coon

le 6 décembre 2016

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son premier rapport.

Le comité se réunit les 22, 23, 24, et 25 novembre et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve :

- 2, *Loi abrogeant la Loi visant à respecter la demande de la cité appelée The City of Saint John sur la taxation du terminal de GNL ;*
- 3, *Loi concernant la réorganisation gouvernementale ;*
- 4, *Loi modifiant la Loi sur l'enseignement et la formation destinés aux adultes ;*
- 5, *Loi concernant la Loi sur la communication du coût du crédit et sur les prêts sur salaire ;*
- 8, *Loi modifiant la Loi sur l'aide juridique ;*
- 9, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick ;*
- 11, *Loi modifiant la Loi sur l'assainissement de l'environnement ;*
- 15, *Loi modifiant la Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail et le Tribunal d'appel des accidents au travail ;*

Le comité étudie aussi les projets de loi suivants, qu'il approuve avec certains amendements :

- 12, *Loi concernant les accords avec l'Agence du revenu du Canada ;*
- 13, *Loi sur les directives préalables en matière de soins de santé ;*

Le comité étudie en outre les projets de loi suivants et accomplit une partie du travail à leur sujet :

- 6, *Loi modifiant la Loi de 1999 sur la distribution du gaz ;*
- 14, *Loi modifiant la Loi sur les coroners.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Gilles LePage, député